Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

# Sciences économiques et sociales

Session 2023 • Jour 1

Code sujet **23-SESJ1NC1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé


Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Le commerce international est-il toujours avantageux ?
1 réponses • sujet p. 2–4

Épreuve composée — Mobilité sociale, croissance soutenable et classes sociales
4 réponses • sujet p. 5–9


Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

# Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Le commerce international est-il toujours avantageux ?

## Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4

> Le commerce international est-il toujours avantageux ?

**Introduction.** Le commerce international désigne les échanges de biens et de services entre agents économiques situés dans des pays différents. Son développement s’est fortement accéléré : selon le document 1, entre 1980 et 2017, l’indice du commerce mondial, base 100 en 1980, est multiplié par environ 6,8, tandis que celui du PIB mondial est multiplié par environ 3,5. Cette progression peut procurer des gains aux consommateurs, aux entreprises et aux économies, mais elle peut aussi répartir ces gains de façon inégale et créer des coûts économiques et sociaux. Dès lors, dans quelles conditions le commerce international est-il avantageux, et pourquoi ses bénéfices ne sont-ils ni identiques pour tous ni dépourvus de limites ? Nous montrerons d’abord qu’il peut stimuler l’activité et améliorer le pouvoir d’achat, puis que ses effets sont inégalement répartis et peuvent comporter des coûts, ce qui rend nécessaires des politiques d’accompagnement.

**I. Le commerce international peut accroître la production, l’efficacité économique et le pouvoir d’achat.**

Les échanges permettent aux pays de se spécialiser dans les productions pour lesquelles ils disposent d’un avantage comparatif, c’est-à-dire celles dont le coût d’opportunité est relativement plus faible. En exportant ces productions et en important d’autres biens, les pays peuvent tirer parti de leurs différences de ressources, de savoir-faire ou de productivité. Cette spécialisation peut accroître la production totale disponible et élargir les débouchés des entreprises. L’accès à des marchés étrangers plus vastes peut également leur permettre de réaliser des économies d’échelle : en produisant davantage, elles répartissent certains coûts fixes sur un plus grand nombre d’unités. La concurrence étrangère peut, en outre, inciter les entreprises à innover et à améliorer leur productivité. Ces mécanismes sont susceptibles de contribuer à la croissance, sans que la hausse simultanée du commerce et du PIB mondial observée dans le document 1 suffise, à elle seule, à prouver un lien de causalité.

Les importations peuvent aussi bénéficier directement aux consommateurs en élargissant le choix de produits et en abaissant certains prix. Le document 2 porte sur les diminutions de prix à la consommation induites par le commerce international de biens intermédiaires. Un bien intermédiaire est incorporé dans la production d’autres biens : importer des matières premières ou des composants moins coûteux peut réduire les coûts de production des entreprises, puis, lorsque cette baisse est répercutée, les prix payés par les consommateurs. Le graphique indique des diminutions très variables selon les secteurs : elles sont particulièrement importantes dans le textile et le cuir, autour de 56 %, et pour le matériel informatique, autour de 45 %, tandis qu’elles sont nettement plus limitées dans les industries extractives, autour de 8 %. Ces valeurs sont des lectures approximatives du graphique. Elles montrent que les baisses de prix liées aux intrants importés peuvent être importantes, mais qu’elles diffèrent selon les activités.

Le commerce peut également faciliter la diffusion de technologies et de connaissances, notamment lorsque les entreprises importent des équipements ou des composants nouveaux. Il peut ainsi favoriser les gains de productivité et l’amélioration de la qualité. Les bénéfices ne se limitent donc pas à l’augmentation des exportations : ils peuvent aussi prendre la forme d’une plus grande variété de biens, d’intrants moins chers et d’une production plus efficace.

**II. Toutefois, ces avantages ne sont pas automatiques ni également répartis ; le commerce peut aussi entraîner des coûts et des risques.**

La spécialisation et la concurrence internationale peuvent fragiliser certaines entreprises et certains emplois lorsque des producteurs nationaux ne parviennent pas à résister aux importations. Les travailleurs ne peuvent pas toujours se reconvertir rapidement ou changer de région. Les gains liés à la baisse des prix et à l'expansion des secteurs exportateurs peuvent donc coexister avec des pertes de revenus et d'emplois dans les secteurs exposés à la concurrence. La répartition des bénéfices dépend notamment des qualifications, des secteurs concernés et des institutions qui encadrent le marché du travail et redistribuent les revenus.

Les documents 3 et 4 illustrent la question des inégalités, mais invitent à ne pas attribuer mécaniquement leur évolution au commerce. En Chine, entre 1990 et 2019, les exportations passent de 62,09 à 2 500 milliards de dollars et les importations de 53,34 à 2 080 milliards. Dans le même temps, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenu et augmente lorsque la répartition est plus inégalitaire, passe de 32,2 en 1990 à 43,7 en 2010, puis redescend à 38,2 en 2019. Cette évolution montre que l'expansion des échanges s'est accompagnée, sur une partie de la période, d'une hausse des inégalités, puis d'un recul de celles-ci ; elle ne démontre pas que le commerce en est la cause. Le document 4 précise que les inégalités ont augmenté en Chine après l'ouverture de l'économie, mais souligne aussi le rôle de facteurs tels que les transformations de l'emploi, le progrès technique favorisant les travailleurs qualifiés et l'affaiblissement de la redistribution dans les pays de l'OCDE. Il indique que l'effet direct de l'intégration commerciale sur les inégalités salariales ou l'emploi n'est pas significatif selon les éléments présentés, et que ses effets indirects sont ambigus : l'assouplissement de certaines protections peut accroître la dispersion des salaires, tandis que les changements liés à la mondialisation peuvent aussi contribuer à la création d'emplois. Il faut donc distinguer corrélation et causalité.

Enfin, une dépendance accrue aux approvisionnements étrangers peut rendre les entreprises et les consommateurs vulnérables aux ruptures de chaînes de production, aux tensions géopolitiques ou aux variations de prix. Le transport international et l'augmentation des productions peuvent également entraîner des coûts environnementaux, notamment des émissions liées au transport et une pression accrue sur les ressources. Ces coûts ne sont pas nécessairement intégrés dans les prix marchands : il s'agit alors d'externalités négatives, qui justifient des règles et des politiques publiques. Le commerce international n'est donc avantageux que si ses gains économiques ne masquent pas ses coûts sociaux, stratégiques et environnementaux.

**III. L'enjeu est de rendre les gains du commerce plus largement accessibles et d'en maîtriser les coûts.**

Les pouvoirs publics peuvent accompagner les travailleurs affectés par les transformations productives grâce à la formation, à l'aide à la reconversion et à des dispositifs de protection sociale. La redistribution peut contribuer à répartir plus équitablement les gains. Des politiques de concurrence et de soutien à l'innovation peuvent aussi favoriser la capacité des entreprises à s'adapter, sans protéger durablement des activités inefficaces. Enfin, des normes sociales et environnementales, ainsi que la diversification des approvisionnements, peuvent limiter certains risques. L'objectif n'est pas de supposer que l'ouverture commerciale bénéficie spontanément à chacun, mais de préserver ses gains possibles tout en corrigeant ses effets défavorables.

**Conclusion.** Le commerce international peut être avantageux parce qu'il favorise la spécialisation, élargit les débouchés, stimule la concurrence et peut réduire le coût des intrants et certains prix à la consommation. Cependant, ses bénéfices sont inégalement répartis : des entreprises et des travailleurs peuvent subir des pertes, tandis que des risques de dépendance et des coûts environnementaux existent. Les documents montrent des évolutions conjointes du commerce, de la croissance et des inégalités, mais ne permettent pas à eux seuls d'établir une causalité simple entre ouverture commerciale et inégalités. Ainsi, le commerce

international n’est pas toujours avantageux pour tous ni en toutes circonstances ; ses effets dépendent de la manière dont les gains sont répartis et des politiques mises en œuvre pour accompagner les transformations et limiter leurs coûts.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le commerce international peut accroître la production, la variété des biens et le pouvoir d’achat, notamment en abaissant le coût de certains intrants. Mais ses gains sont inégalement répartis et peuvent s’accompagner de pertes d’emplois, d’inégalités, de dépendances et de coûts environnementaux. Il n’est donc pas toujours avantageux pour tous : ses effets dépendent des secteurs, des groupes concernés et des politiques qui accompagnent l’ouverture et en répartissent les bénéfices.

# Épreuve composée

**20 points**

Mobilité sociale, croissance soutenable et classes sociales

## Première partie : Mobilisation des connaissances

### Question Question

Sujet p. 5

> Vous montrerez, à partir d'un exemple, comment les configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

La **mobilité sociale** est le changement de position sociale d'un individu par rapport à sa position d'origine, souvent appréciée en comparant sa catégorie socioprofessionnelle à celle de ses parents. Les configurations familiales peuvent contribuer à expliquer cette mobilité car elles influencent la quantité et la répartition des ressources économiques, culturelles et scolaires disponibles pour les enfants.

Par exemple, dans une famille populaire avec plusieurs enfants, des ressources financières limitées peuvent rendre plus difficile le financement d'études longues pour chacun. Les parents peuvent aussi avoir moins de temps à consacrer au suivi scolaire individuel. À l'inverse, un enfant unique ou le dernier d'une fratrie peut, selon les ressources et la situation de la famille, bénéficier d'un soutien matériel et scolaire plus important. Si ce soutien facilite l'obtention d'un diplôme, l'enfant peut accéder à une position sociale plus élevée que celle de ses parents : la configuration familiale contribue alors à une mobilité sociale ascendante.

Ce mécanisme n'est toutefois pas automatique : la taille de la fratrie ou la composition du ménage ne déterminent pas à elles seules les parcours. Les ressources des parents, leurs pratiques éducatives et les choix scolaires interviennent également. La configuration familiale contribue donc à la mobilité sociale en agissant sur les conditions de transmission des ressources et sur les parcours scolaires.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La configuration familiale, par exemple le nombre d'enfants dans une famille disposant de ressources limitées, peut influencer la répartition du soutien matériel et scolaire. En facilitant ou en freinant l'obtention de diplômes, elle contribue aux possibilités de mobilité sociale, sans déterminer mécaniquement la position future de chaque enfant.

## Deuxième partie : Étude d'un document

### Question 1.

Sujet p. 6

> À l'aide des données du document, caractérisez l'évolution de l'état des stocks de poissons sous-exploités entre 2000 et 2015.

Le graphique indique la part des stocks mondiaux de poissons classés comme sous-exploités. Elle est de **25,4 % en 2000** et de **7,1 % en 2015**. La variation en points de pourcentage est donc de 7,1 − 25,4 = **−18,3 points**.

Pour mesurer la baisse relativement à la valeur de 2000, on calcule (25,4 − 7,1) ÷ 25,4 × 100, soit environ **72 %**. La part des stocks sous-exploités a donc fortement diminué sur l'ensemble de la période. Le graphique montre néanmoins une légère remontée entre 2011 et 2015 après un point bas autour de 2011.

**RÉPONSE À RETENIR**

Entre 2000 et 2015, la part des stocks sous-exploités passe de 25,4 % à 7,1 %, soit une baisse de 18,3 points de pourcentage, ou d'environ 72 % par rapport à 2000. La tendance générale est fortement décroissante, malgré une légère remontée en fin de période.

## Question 2.

Sujet p. 6

À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez que la croissance soutenable se heurte à l'épuisement des ressources.

La **croissance soutenable** est une croissance qui peut se maintenir dans le temps sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Elle suppose notamment que les prélèvements de ressources renouvelables ne dépassent pas leur capacité de renouvellement. Une ressource renouvelable peut en effet s'épuiser si elle est prélevée plus vite qu'elle ne se reconstitue.

Le document illustre cette contrainte avec les stocks mondiaux de poissons. En 2015, **7,1 %** des stocks sont sous-exploités, **33,1 %** sont surexploités et **59,8 %** sont exploités au rendement maximal durable. Ces proportions totalisent bien 100 %. Le rendement maximal durable correspond, selon la note du document, à la quantité maximale de captures pouvant être prélevée durablement compte tenu de la capacité de reproduction du stock. Ainsi, seuls 7,1 % des stocks sont sous-exploités : une part importante est déjà surexploitée ou exploitée à la limite indiquée comme durable.

Si les prélèvements dépassent la capacité de reproduction des poissons, le stock diminue. À terme, la ressource disponible et les captures futures peuvent se réduire, ce qui menace l'activité économique qui en dépend. Il existe donc une tension entre l'augmentation de la production à court terme et la préservation de la ressource nécessaire à la production future. La pêche illustre aussi un problème de ressource commune : lorsque les prises individuelles sont difficiles à contrôler, chaque pêcheur peut être incité à accroître ses captures, alors que l'épuisement qui en résulte est supporté collectivement.

Cette difficulté ne signifie pas que toute croissance est nécessairement insoutenable. Des quotas adaptés à l'état des stocks, des périodes de repos biologique ou des aires protégées peuvent limiter les prélèvements et favoriser le renouvellement de la ressource. Ces mesures doivent toutefois être effectivement contrôlées et respecter les limites écologiques. La croissance soutenable se heurte donc à l'épuisement des ressources lorsque leur exploitation excède leur capacité de renouvellement.

**RÉPONSE À RETENIR**

En 2015, seuls 7,1 % des stocks de poissons sont sous-exploités, contre 33,1 % surexploités et 59,8 % exploités au rendement maximal durable. Des prélèvements supérieurs au renouvellement des stocks peuvent réduire la ressource et compromettre les captures futures. La croissance soutenable exige donc une gestion qui maintienne l'exploitation dans les limites de renouvellement des écosystèmes.

## Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

### Question Sujet

Sujet p. 7, 8, 9

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez en quoi l’approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française.

**Introduction.** Une approche en termes de classes sociales étudie la manière dont des groupes occupant des positions sociales proches se distinguent notamment par leurs ressources, leurs conditions de vie et leurs chances d’accès aux biens valorisés. La société française s’est transformée, mais ces transformations n’ont pas supprimé toutes les inégalités entre groupes sociaux. On peut donc se demander en quoi les classes sociales restent un outil pertinent pour rendre compte de la société française. Les documents montrent que les positions professionnelles sont associées à des écarts de ressources et d’expériences, et que les inégalités se transmettent en partie d’une génération à l’autre. Cette approche doit cependant être complétée par l’étude d’autres facteurs, dont le genre et les parcours individuels.

**Développement.** Tout d’abord, les catégories professionnelles restent associées à des différences importantes de ressources économiques. Le document 3 indique qu’en France, en 2019, le salaire horaire net moyen des cadres est de 27,6 euros, contre 11,8 euros pour les ouvriers. Le rapport est de 27,6 ÷ 11,8, soit environ **2,34** : le salaire horaire net moyen des cadres est ainsi près de 2,34 fois celui des ouvriers, et l’écart absolu est de 15,8 euros par heure. Les professions intermédiaires perçoivent en moyenne 15,6 euros nets par heure et les employés 11,3 euros. Ces écarts montrent que la position professionnelle reste liée à des ressources économiques différentes, susceptibles de se traduire par des conditions de vie et des possibilités inégales.

Les groupes sociaux se distinguent aussi par le sentiment de vulnérabilité, défini dans le document 1 comme une situation où un événement de faible ampleur peut déstabiliser la vie d’une personne. Le graphique situe ce sentiment autour de 39 % chez les ouvriers et de 38 % chez les personnes au foyer, contre environ 24 % chez les retraités. Les autres inactifs sont autour de 33 %, les employés et les cadres autour de 32 %, les agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d’entreprise autour de 30 %, et les professions intermédiaires autour de 28 %. Ces chiffres sont des lectures approximatives du graphique. Ils indiquent que le sentiment de vulnérabilité varie selon les groupes, sans démontrer à eux seuls que l’appartenance à une catégorie en est la cause : d’autres caractéristiques des personnes peuvent également intervenir.

Ensuite, l’approche en termes de classes sociales aide à comprendre la reproduction des inégalités. Dans le document 2, Lus Prauthois raconte être issue d’une famille populaire : sa mère est femme de ménage et son père ouvrier-boulanger. Elle souligne que seuls 3 % des élèves de l’ENS-Ulm ont un parent ouvrier, en 1961 comme en 2015. Son témoignage décrit des obstacles matériels, notamment les difficultés liées aux bourses, mais aussi un sentiment de décalage avec les manières de parler, de se tenir et les habitudes valorisées dans l’institution. Ces éléments renvoient à une transmission inégale des ressources économiques et culturelles : les enfants de milieux favorisés peuvent être davantage familiarisés avec les attentes scolaires et les codes des institutions sélectives. L’accès de Lus à l’ENS constitue une trajectoire individuelle de mobilité ascendante, mais le faible poids des élèves ayant un parent ouvrier, selon le document, montre que cette réussite exceptionnelle ne suffit pas à effacer les inégalités d’accès.

Enfin, l’approche en classes reste pertinente sans faire des classes des groupes parfaitement homogènes ni prétendre qu’elles expliquent toutes les inégalités. Le document 3 montre que le genre se combine à la position professionnelle : en 2019, le salaire horaire net moyen des femmes cadres est de 24,4 euros, contre 29,4 euros pour les hommes cadres, soit un écart de 5 euros par heure. Les différences de salaire ne se

réduisent donc pas à la seule catégorie professionnelle. De même, les parcours individuels peuvent différer à l'intérieur d'un même groupe social, comme le rappelle le témoignage de Lus. Il convient ainsi d'articuler l'analyse des classes sociales avec celle d'autres rapports sociaux et des trajectoires individuelles.

**Conclusion.** Les classes sociales restent pertinentes pour rendre compte de la société française : les salaires et le sentiment de vulnérabilité varient selon les groupes, tandis que les ressources familiales et la familiarité avec les codes scolaires contribuent aux inégalités de parcours. Cette approche n'implique ni que tous les membres d'une classe vivent la même situation, ni que la classe sociale explique seule les inégalités. Elle gagne à être complétée par l'étude d'autres facteurs, notamment le genre et les trajectoires individuelles.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'approche en termes de classes sociales reste pertinente car les ressources économiques, le sentiment de vulnérabilité et les chances d'accès aux institutions scolaires sélectives demeurent socialement différenciés. Les documents montrent aussi des mécanismes de reproduction sociale. Cette approche doit toutefois être complétée par l'étude d'autres rapports sociaux, comme le genre, et des trajectoires individuelles.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/spe-sciences-eco-sociales-2023-nouv-caledonie-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.